

L'aide au développement peut-elle peser sur les migrations ?

MIGRATIONS SÉRIE 3/4

Des conditions de détention en Libye aux déplacés climatiques en passant par l'aide des pays en développement, les défis de la migration dépassent largement les frontières de l'Europe. Comment les relever au regard des situations humaines qui se cachent derrière les chiffres ? Dossier.

Alexander De Croo

Alexander De Croo est vice-Premier ministre et ministre Open VLD de la Coopération au développement mais aussi de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste.

Il a précédemment été ministre des Pensions (de 2012 à 2014) et président de l'Open VLD (de 2009 à 2012).

Les pays européens doivent-ils investir davantage dans la coopération au développement avec les pays du Sud dans le but de réduire les flux migratoires ?

Le thème des migrations s'est imposé ces dernières années sur le devant de la scène. Vu la force avec laquelle cette irruption a eu lieu et la multiplicité des aspects que la question charrie, on peut presque se demander comment il a pu rester si longtemps dans l'ombre.

Alors que le mois de juillet débutait,

les discussions entre dirigeants européens sur la meilleure façon de modérer les flux migratoires ainsi que sur leur répartition annonçaient que la période estivale qui s'ouvrait ne pourrait faire l'économie de nouvelles polémiques, débats sur fond plus que vraisemblablement de fermetures de ports et de tragiques décès en mer.

Tout à leur ambition de réduire les flux migratoires, les dirigeants européens - dont certains sont arrivés au pouvoir en agitant le spectre de menaces que ferait peser l'arrivée de réfugiés sur leur territoire national - explorent des pistes inédites.

Plus classique, celle de la coopération au développement est mise en avant comme une solution commode pour inciter les candidats au départ à renoncer et comme le pendant idéal de la politique de fermeté qui serait menée à l'égard des migrants de ce côté-ci du monde.

Alors, aider les populations là-bas pour soulager les opinions ici, la panacée ?

Le débat est loin d'être aussi simple. Tout d'abord parce que les situations

de migrations cachent des réalités humaines très différentes. Et ensuite parce que le lien entre niveau de développement et migration n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. De nombreux chercheurs ont pointé une relation paradoxale entre les deux, comme le souligne François Gemenne, politologue spécialiste des migrations dans l'interview qu'il nous accorde : jusqu'à un certain stade, « plus un pays progresse dans son développement, plus son taux d'émigration vers les pays industrialisés augmente », rappelle-t-il. Et donc, si l'on fait de la coopération au développement dans le seul but d'éviter la migration, « on se fourre le doigt dans l'œil ».

Et quand bien même à long terme cette aide au développement du Nord vers le Sud aiderait à réduire les inégalités, sera-elle capable de répondre au défi majeur de notre siècle, qui pousse sur les routes un nombre toujours plus grand de personnes : le réchauffement climatique ? ■

C.D.P.
et M.C.

web Etat belge cherche boîte de com pour contrer le discours des passeurs

C'est un appel d'offres peu banal qu'a publié, il y a une dizaine de jours, l'Office des étrangers. Pour la première fois, une campagne d'information visera les migrants, exclusivement sur internet. Et pour la première fois (bis), ce service sera fourni par un prestataire extérieur au SPF... Intéressant.

L'avis de marché, que *Le Soir* a consulté, décrit le service espéré : « Une campagne de sensibilisation en ligne s'adressant aux potentiels migrants dans les pays d'origine et de séjour et aux réfugiés dans les premiers pays d'accueil et de transit afin de les informer des risques associés à la migration illégale et des possibilités et

conditions requises pour demander l'asile ou séjourner en Belgique, ainsi qu'aux migrants illégaux en Belgique et dans les pays de transit afin de les informer à propos des risques associés à la migration irrégulière et au sujet du retour. »

L'Office des étrangers s'était déjà fendu, en 2015, d'au moins deux campagnes d'information à destination des migrants. En octobre de cette année, Theo Francken avait écrit un courrier aux Irakiens pour les dissuader de demander l'asile en Belgique. Quelques semaines plus tard, rebelote, mais cette fois à destination des Afghans. Une nouvelle lettre du secrétaire d'Etat avait été lancée, en plusieurs

langues, via une page Facebook. Déjà, plusieurs acteurs avaient exprimé leurs doutes sur l'efficacité et le coût de tels dispositifs.

« On n'a pas encore vu la prochaine campagne "d'information", vu qu'on est tout juste au moment de l'appel d'offres, constate le député Ecolo Benoît Hellings. Mais celles déjà publiées ne visaient pas à "informer" mais à "dissuader" les migrants de venir en Belgique et d'y déposer une demande d'asile. » Pour le député, l'enjeu du débat est là : « Étant donné le nombre relativement faible de migrants en transit qui passent par chez nous, combien va coûter cette campagne au regard de son efficacité probablement limitée ? Et

ce alors que nous militons pour l'ouverture d'un point de contact et d'information, notamment pour les migrants du parc Maximilien ? », s'interroge Benoît Hellings.

Contactés par nos soins, l'Office des étrangers et le cabinet de Theo Francken n'ont pas voulu – ou n'ont pas été en mesure de – nous donner une estimation du coût de la campagne d'information. Les précédentes, réalisées en interne, « étaient très bon marché », assure-t-on. Dominique Ernould, la porte-parole de l'Office, justifie l'ambition du projet web : « Nous voulons donner une information correcte à

toute personne qui viendrait en Belgique, qui y est en transit ou y séjourne illégalement. Il faut mettre en garde contre les risques liés à de tels voyages et leur permettre de dénoncer les passeurs, les trafiquants d'êtres humains. » Mais quelle est l'efficacité de ces contre-discours ? « Des résultats très probants », avance Dominique Ernould, se référant à ceux qui ciblent certaines régions d'Afghanistan, en 2015. Et comment mesurer ces « résultats probants » ? « A l'époque, on avait constaté une forte baisse du nombre de demandes d'asile émanant de ces régions », conclut la porte-parole de l'Office des étrangers.

La méthode laisse sceptique plusieurs acteurs de l'aide aux réfugiés. C'est le cas du Ciré, qui coordonne de nombreuses initiatives pour ce public : « On peut comprendre la nécessité de délivrer une information correcte aux migrants, mais cette débauche d'argent nous semble uniquement mise en œuvre pour dissuader les demandeurs d'asile en puissance de déposer un dossier en Belgique », affirme Sotieta Ngo, sa directrice générale. Elle en veut pour preuve les dépliants distribués par l'Office des étrangers à la gare du Nord de Bruxelles, « qui n'informent que sur le retour volontaire ». ■

LOUIS COLART

« Moins d'émigration pour les pays qui se développent »

A moyen ou à long termes, les proportions aux départs diminuent dans les pays qui parviennent à tirer des bénéfices de la coopération au développement, selon Alexander De Croo.

Est-ce qu'améliorer ou intensifier la coopération au développement est susceptible de ralentir les migrations ?

Certainement. Ce qu'on veut faire, au travers de la coopération au développement, c'est améliorer la prospérité des pays avec lesquels on travaille. La plupart des réfugiés et des migrants ne demandent pas à quitter leurs pays et lorsqu'ils doivent le faire, ils restent dans leurs régions. Les pays qui accueillent aujourd'hui le plus de réfugiés sont le Liban, la Jordanie, la Turquie mais aussi l'Ouganda, par exemple. Donc aller dire que la problématique des migrations est européenne, c'est faux même si, bien sûr, il y a un impact en Europe aussi.

La coopération au développement peut clairement avoir un effet sur les migrations. On travaille sur différents éléments. Le premier, c'est parvenir à mieux gérer les évolutions démographiques. L'explosion démographique en Afrique va doubler la population d'ici à 2050. Tant que la situation de vie là-bas sera très différente de celle que nous connaissons ici, il y aura des impacts pour nous. Finalement, on peut comparer cette situation à celle de deux voisins, dont l'un vivrait en situation de précarité extrême. Pour l'autre, cette situation

aura un impact. Eh bien c'est exactement le même pour l'Europe et l'Afrique ou le Proche-Orient, qui sont un peu comme les jardins de l'Europe. Autrement dit, il est dans notre intérêt que nos « voisins » vivent bien aussi.

Des experts pointent au contraire le lien étroit entre niveau de développement et taux d'émigration. Un lien qui vaudrait pour une raison essentielle : l'émigration a un coût. Qu'en pensez-vous ?

Oui. Mais alors, il vaudrait mieux laisser tous ces gens en pauvreté, en précarité, c'est cela ? C'est comme cela que je comprends ce genre de remarques. Et si l'on parle de raisonnement à court terme, en voilà un. C'est vrai qu'à court terme, pour les pays les

plus pauvres, la hausse du niveau de développement est liée à une hausse du taux d'émigration. Mais à moyen et à long termes, clairement, les pays qui se développent, où des partenariats sont trouvés avec les leaders politiques locaux, où la progression se fait pour l'ensemble de la population, ces pays-là voient leur taux d'émigration diminuer.

Est-ce que la coopération au développement telle qu'elle est organisée aujourd'hui parvient suffisamment à lutter contre les inégalités sur place ? Il faut d'abord se demander si la coopération au développement a réalisé ce qu'elle avait promis de réaliser au cours des dernières décennies. Clairement non ! Il y a plusieurs raisons.

D'abord, trop peu souvent on a pu obtenir des partenariats avec des pouvoirs locaux qui partageaient les mêmes objectifs. Ensuite, on s'est souvent trop focalisés sur la précarité extrême. C'est important bien sûr, mais nous préférons aujourd'hui mettre l'accent sur la croissance économique, une croissance économique inclusive, marquée sur les villes car l'impact pour l'ensemble de la population y est supérieur dans ce cas. Par le passé, on n'a pas toujours veillé au préalable à créer des espaces de sécurité et de paix, essentiels pourtant. La coopération au développement actuelle mise sur un développement économique pour tout le monde, sur la technologie, sur des objectifs de paix et de sécurité. Elle inclut également des partenaires locaux. Et cela provoque dans certains pays africains des évolutions très positives.

Faut-il augmenter les moyens de la coopération au développement ?

On a d'abord cherché à moderniser la coopération au développement avec des méthodes basées sur les résultats et pas seulement sur le fait de déboursier de l'argent. Lorsque tout cela sera fait, on pourra augmenter les moyens. Mais cela fait partie d'une discussion plus globale. Pour ma part, je pense que cette augmentation pourrait avoir lieu par exemple lorsque le budget fédéral sera en équilibre. ■

Propos recueillis par
MATHIEU COLINET

« Aider pour contrôler les arrivées, ce serait une erreur tragique »

François Gemenne

François Gemenne (1980) est docteur en sciences politiques (ULiège). Chercheur qualifié du FNRS membre de l'Observatoire Hugo de l'ULg, ses travaux s'intéressent aux migrations et déplacements liés aux changements environnementaux, ainsi qu'au contrôle des flux migratoires. Il enseigne la géopolitique du changement climatique et la gouvernance des migrations à Sciences po Paris et à l'ULB.

Pour François Gemenne, « si l'on fait de la coopération au développement dans le seul but d'éviter la migration, on se fourre le doigt dans l'œil ».

L'aide au développement est-elle un facteur-clé pour éviter à des personnes de devoir migrer ?

Ce serait une erreur tragique de considérer que la coopération au développement doit ou peut servir à contrôler ou réguler les migrations. Elle va même à terme renforcer la migration. Le principal obstacle à la migration, c'est son coût. Le trajet depuis l'Afrique de l'Ouest par Agadez et Tripoli (respectivement au nord du Niger et Libye, NDLR) coûte 5.000 dollars par famille. Or, d'un point de vue macroéconomique, on constate que plus un pays progresse dans son développement, plus son taux d'émigration vers les pays industrialisés augmente. Au niveau microéconomique, même chose : la pension d'un individu à émigrer va

augmenter jusqu'à ce que son salaire annuel moyen atteigne environ 15.000 dollars, soit un montant dont on est très loin pour la plupart des pays d'Afrique, par exemple. Et donc, si l'on fait de la coopération au développement dans le seul but d'éviter la migration, on se fourre le doigt dans l'œil. La coopération au développement peut transformer les conditions de la migration, réduire grandement les situations de détresse absolue. Mais il faut en faire pour le développement et pas avec l'idée que ça va nous servir dans le dossier des migrations. Il faut voir les migrations par le prisme des inégalités. Sur du long terme, la coopération au développement peut les réduire. Mais dans l'immédiat, elle va augmenter les migrations.

L'Union européenne se fourre le doigt dans l'œil en signant des accords de coopération avec des pays comme la Turquie ?

Globalement, l'Union européenne a signé un chèque en blanc à Erdogan pour qu'il coupe la route. De la même manière, on ne sait pas du tout ce que devient l'argent déversé en Libye. Le seul engagement, c'est que la Libye ramène autant que possible les embarcations qu'ils prennent en Méditerranée. Et on sait que ces gens

sont envoyés dans des camps de détention où ils subissent parfois les pires traitements. Nous fermons les yeux là-dessus avec une hypocrisie totale. Souvent il y a un lien sordide entre une aide au développement utilisée comme monnaie d'échange avec le droit de fermer les yeux sur des pratiques de certains Etats en matière de migrations. Cette instrumentalisation est tragique, à la fois pour les pays qui reçoivent l'aide, mais aussi pour

le futur de la coopération au développement. Parce que ça ne va pas fonctionner. Pour caricaturer, la droite dit « Il faut fermer les frontières et ériger des murs » et la gauche dit « Il faut envoyer de l'aide au développement et arrêter les guerres comme ça les gens ne viendront pas ». Dans un cas comme dans l'autre, ces stratégies sont vouées à l'échec. Tant qu'il y aura des inégalités réelles ou perçues, il y aura des migrations.

En 2017, près de deux tiers des personnes déplacées l'ont été suite à des catastrophes naturelles. Cela a-t-il du sens de financer des projets de coopération sans prendre de mesures drastiques, dans les pays occidentaux, pour lutter contre le réchauffement climatique ?

L'action de développement la plus forte que nous puissions engager vis-à-vis du Sud, c'est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Financer des projets visant à l'adaptation aux changements climatiques, c'est une manière de se donner bonne conscience. Le changement climatique est aujourd'hui un facteur majeur de déplacement. Les crises en Somalie ou au Sud-Soudan sont directement liées aux sécheresses et aux famines. En Afrique de l'Ouest, la moitié de la population dépend directement de l'agriculture de subsistance pour sa survie. Tout changement de température ou de pluviométrie a un impact économique immédiat. On les appelle migrants économiques, mais on pourrait aussi les appeler migrants environnementaux parce que, pour eux, environnement et économie, c'est la même chose. Pour la plupart d'entre nous, le salaire ne dépend pas du temps qu'il a fait. Pour la moitié de l'humanité au moins, ce lien est très fort. ■

Propos recueillis par
CORENTIN DI PRIMA